

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MRC DE LA-VALLÉE-DU-RICHELIEU**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU**

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le mardi 2 août 2011 à compter de 20 :00 heures par le Conseil de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu, au lieu habituel des séances du Conseil, 1060, rue du Moulin-Payet.

Sont présents, monsieur le Maire suppléant, Yvon Plante, ainsi que mesdames et messieurs les Conseillers, Martine Lizotte, Serge Archambault, Jonathan Chalifoux et Danielle Lajeunesse, tous, formant quorum sous la présidence du Maire suppléant.

Sont absents, messieurs les Maire, Martin Lévesque et Conseiller, Alexandre Saint-Jacques.

Sont également présents, madame la directrice générale et secrétaire-trésorière, Élise Guertin pour agir aussi comme secrétaire aux présentes ainsi que monsieur l'inspecteur municipal en voirie, travaux publics et urbanisme, Marc Béland.

• **Ouverture de la séance ordinaire**

Le Maire suppléant souhaite la bienvenue aux personnes présentes dans la Salle et il ouvre la séance à 20 :00 heures.

**1 Adoption de l'ordre du jour**

**RÉSOLUTION 2011-08-215**

Il est proposé par monsieur Jonathan Chalifoux, appuyé par madame Danielle Lajeunesse, et résolu :

**Que** le Conseil adopte l'ordre du jour avec ajout du point 2.1.4, tout en laissant ouvert le point 12 *Affaire (s) nouvelle (s)* jusqu'à la fin des présentes, le tout comme suit:

• **Ouverture de la séance ordinaire et mensuelle**

**1 Adoption de l'ordre du jour**

**2 ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**2.1 Conseil municipal (Maire suppléant, Yvon Plante)**

**2.1.1 Demande de la Fabrique**

- Gratuité de la salle du Centre communautaire le 16 octobre 2011 et vin sur la table

**2.1.2 Demande de résolution d'appui de la Maison des jeunes *La traversée***

- Projet "*La parole est aux jeunes*" présenté au Pacte rural

**2.1.3 Raccordement de Bonduelle de Saint-Denis-sur-Richelieu - Gaz Métro**

**2.1.4 Demande de l'organisme Chants de Vieilles**

Gratuité de la salle de la Maison de la Culture le 13 août 2011

**2.2 Gestion financière et administrative**

**2.2.1 Présentation et adoption des factures payées et à payer**

**2.2.2 Rapport des dépenses autorisées par délégation de compétence**

**2.3 IMMOBILISATIONS**

**2.3.1 Agrandissement caserne, ajout garage municipal**

- .1 Changement: relocaliser ligne d'eau (462,03 \$)
- .2 Décompte progressif n° 4 (8 823,58 \$)
- .3 Laveuse et sècheuse (budget immo : 1 500 \$)
- .4 Aménagement garage municipal (établi) (budget immo : 800 \$)

**2.3.2 Aqueduc**

- Remplacement d'aqueduc rue Lecours

**2.3.3 Aménagement Parc Chamtoise**

- Machinerie (budget immo : 1 000 \$)

**2.4 Greffe**

**2.4.1 Procès-verbal séance ordinaire du 5 juillet 2011**

**2.4.2 Procès-verbal séance extraordinaire du 12 juillet 2011**

**3 SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**3.1 Service de protection contre l'incendie (Serge Archambault)**

**3.1.1 Rapport du Comité et autorisation de dépenses**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du 2 août 2011**

- 4 TRANSPORT – VOIRIE MUNICIPALE** (*Serge Archambault*)
  - 4.1 Rapport du Comité
  - 4.2 Permission de voirie n° 8606-11-0612
- 5. HYGIÈNE DU MILIEU**
  - 5.1 Eau potable et eaux usées** (*Jonathan Chalifoux*)
    - **Réseau distribution eau potable, traitement eaux usées, réseaux égout**
    - 5.1.1 Rapport du Comité et autorisation de dépense (s)
  - 5.2 Matières résiduelles** (*Jonathan Chalifoux*)
    - **Déchets domestiques, récupération, écocentre MRC Marguerite-D'Youville**
    - 5.2.1 Rapport du Comité
  - 5.3 Écoulement des eaux** (*inspecteur municipal*)
    - **Cours d'eau, réseau d'égout pluvial**
    - 5.3.1 Rapport de l'inspecteur municipal
  - 5.4 Protection de l'environnement - Comité consultatif en environnement (CCE)** (*Alexandre Saint-Jacques*)
    - 5.4.1 Rapport du Comité
  - 5.5 Fosses septiques**
    - 5.5.1 Rapport du préposé suite à la vidange des fosses septiques saison 2011
- 6 RÈGLEMENT (s) N° (s)**
- 7 AVIS DE MOTION N°(s)**
- 8 SANTÉ ET BIEN-ÊTRE** (*Danielle Lajeunesse*)
- 9 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**
  - 9.1 Aménagement, urbanisme, zonage, développement** (*Jonathan Chalifoux*)
    - 9.1.1 Rapport mensuel de l'inspecteur municipal en urbanisme (dépôt)
    - 9.1.2 Nomination d'un membre au CCU (monsieur Bernard Archambault)
  - 9.2 Promotion et développement (Tourisme et embellissement)** (*Martine Lizotte*)
    - 9.2.1 Rapport du Comité et autorisation de dépenses
- 10 LOISIRS RÉCRÉATIFS, SPORTIFS et COMMUNAUTAIRES** (*Danielle Lajeunesse*)
  - 10.1 Parcs et terrains de jeux**
    - 10.1.1 Rapport du Comité et autorisation de dépense (s)
- 11 LOISIRS CULTURELS** (*Martine Lizotte*)
  - 11.1 Bibliothèque**
    - 11.1.1 Rapport du Comité
    - 11.1.2 Règlement de la Bibliothèque à modifier
  - 11.2 Maison de la Culture**
    - 11.2.1 Rapport du Comité et autorisation de dépenses
- 12 AFFAIRE(S) NOUVELLE(S)**
- 13 PÉRIODE DE QUESTION(S)**
- 14 CORRESPONDANCES**
- 15 PROCHAINES RENCONTRES**
- 16 LEVÉE (ou ajournement) DE LA SÉANCE**

**Adoptée à l'unanimité**

**2 ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

- 2.1 Conseil municipal**
  - 2.1.1 Demande de la Fabrique**

**RÉSOLUTION 2011-08-216**

**Gratuité de location de la salle du Centre communautaire  
pour la réception des Sœurs des Saints noms de Jésus et de Marie  
le dimanche, 16 octobre 2011 par la Fabrique de Saint-Antoine**

**200<sup>e</sup> anniversaire de naissance de Mère Marie-Rose, fondatrice de cette communauté**

**Considérant** la demande écrite datée du 14 juillet 2011 des membres de l'Assemblée de Fabrique de Saint-Antoine, par sa présidente, madame Raymonde Beauchemin, demande de

## **Procès-verbal de la séance ordinaire du 2 août 2011**

gratuité de la salle du Centre communautaire ainsi que de vin pour la réception d'une délégation des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, le dimanche 16 octobre 2011 pour commémorer le 200<sup>e</sup> anniversaire de naissance de Mère Marie-Rose, fondatrice de cette communauté;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Jonathan Chalifoux, appuyé par monsieur Serge Archambault, et résolu :

**Que** le préambule fasse et il fait partie intégrante de la présente résolution;

**Que** le Conseil municipal autorise la gratuité de la location de la salle du Centre communautaire pour ladite réception de la Fabrique, le dimanche 16 octobre 2011;

**Que** le Conseil municipal autorise une contribution de 100 \$ à la Fabrique de Saint-Antoine à l'égard de leur demande concernant le vin.

**Adoptée à l'unanimité**

### **2.1.2 Demande de résolution d'appui de la Maison des jeunes *La traversée***

#### **RÉSOLUTION 2011-08-217**

##### **Appui au projet *La parole est aux jeunes* présenté au Pacte rural de la MRC de La Vallée-du-Richelieu par la Maison des jeunes *La traversée***

**Considérant** la demande d'appui au projet *La parole est aux jeunes*, projet présenté dans le cadre du Pacte rural de la MRC de La Vallée-du-Richelieu par la Maison des jeunes *La traversée* de la Municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu;

**En conséquence**, il est proposé par madame Martine Lizotte, appuyé par monsieur Jonathan Chalifoux, et résolu :

**Que** le préambule fasse et il fait partie intégrante de la présente résolution;

**Que** le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu appuie ledit projet intitulé *La parole est aux jeunes* présenté par la Maison des jeunes *La traversée* de la Municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu dans le cadre du Pacte rural de la MRC de La Vallée-du-Richelieu **et** ledit Conseil municipal recommande de l'accueillir favorablement.

**Adoptée à l'unanimité**

### **2.1.3 Raccordement de Bonduelle de Saint-Denis-sur-Richelieu – Gaz Métro**

Le Maire suppléant et le Conseil, avec le concours de l'inspecteur municipal donne un point d'information concernant le raccordement à Gaz Métro de Bonduelle de Saint-Denis-sur-Richelieu.

\* \* \* \* \*

### **2.1.4 Demande de l'organisme Chants de Vieilles**

#### **RÉSOLUTION 2011-08-218**

##### **Gratuité de location d'une salle de la Maison de la Culture de Saint-Antoine-sur-Richelieu pour le spectacle bénéfique du samedi 13 août 2011** **Chants de Vieilles**

**Considérant** la demande écrite datée du 2 août 2011 de madame Geneviève Nadeau, coordonnatrice de l'organisme Chants de Vieilles, demande de gratuité d'une salle de la Maison de la Culture de Saint-Antoine-sur-Richelieu pour le spectacle bénéfique du samedi 13 août 2011 dudit organisme;

**En conséquence**, il est proposé par madame Danielle Lajeunesse, appuyé par madame Martine Lizotte, et résolu :

**Que** le préambule fasse et il fait partie intégrante de la présente résolution;

## Procès-verbal de la séance ordinaire du 2 août 2011

**Que** le Conseil municipal autorise la gratuité de la location de la salle appropriée de la Maison de la Culture de Saint-Antoine-sur-Richelieu pour la présentation du spectacle bénéfique Chants de Vieilles le samedi 13 août 2011 dudit organisme;

**Que** cette gratuité de location ne représente aucune charge, d'aucune sorte, pour la Municipalité et tels que les termes de ladite demande écrite datée du 2 août 2011, laquelle demande fait partie intégrante de la présente résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

## 2.2 Gestion financière et administrative

### 2.2.1 Présentation et adoption des factures payées et à payer

#### RÉSOLUTION 2011-08-219

Il est proposé par monsieur Jonathan Chalifoux, appuyé par monsieur Serge Archambault, et résolu :

**Que** le Conseil approuve les comptes payés et à payer au 2 août 2011 tels que présentés au montant total de 102 066,66 \$, à savoir :

Description	Montant
Déboursés en date du 2 août 2011	7 405,76 \$
Achats du mois	94 660,90 \$

**Adoptée à l'unanimité**

### 2.2.2 Rapport des dépenses autorisées par délégation de compétence

Le rapport des dépenses autorisées par délégation de compétence (en vertu du règlement 2006-004) est déposé au montant de 1 287,50 \$, taxes applicables en sus s'il y a lieu, comme suit :

Par	Description	Montant
dg/st	Poignée de porte Medeco (150 \$) 11 clés (12,50 \$/ch.) pour MC	287,50 \$
inspecteur	Produit d'entretien pour Centre administratif et communautaire	1 000,00 \$

\* \* \* \* \*

## 2.3 Immobilisation

### 2.3.1 Agrandissement caserne, ajout garage municipal

#### RÉSOLUTION 2011-08-220

##### Changement n° 11: relocaliser ligne d'eau

Il est proposé par monsieur Serge Archambault, appuyé par monsieur Jonathan Chalifoux, et résolu :

**Que** le Conseil autorise la proposition de changement n° 11 aux plans et devis du projet d'agrandissement de la caserne et d'ajout du garage municipal, changement au montant de 462,03 \$ taxes applicables en sus consistant à la relocalisation de la ligne d'eau. (Financement prévu par transferts conséquents en vertu de la résolution 2011-06-163)

**Adoptée à l'unanimité**

### • Décompte progressif n° 4

#### RÉSOLUTION 2011-08-221

##### Autorisation de paiement décompte progressif n° 4

Il est proposé par monsieur Serge Archambault, appuyé par madame Danielle Lajeunesse, et résolu :

**Que** le Conseil municipal autorise le paiement du décompte progressif n° 4 au montant de 8 823,58 \$ taxes applicables incluses à Construction R.D.J. inc. pour les travaux d'immobilisation concernant le projet d'agrandissement de la caserne et l'ajout du garage municipal. (Financement prévu par le règlement d'emprunt n° 2011-05 et financement par transferts budgétaires conséquents et/ou emprunt au Fonds de roulement pour les dépenses excédentaires autorisées par le Conseil municipal en

## **Procès-verbal de la séance ordinaire du 2 août 2011**

vertu des résolutions n<sup>os</sup> 2011-05-129, 2011-06-163 et 167, 2011-07-197 et 198 et 2011-08-220)

**Adoptée à l'unanimité**

- **Laveuse et sécheuse**

### **RÉSOLUTION 2011-08-222**

#### **Autorisation de dépenses pour laveuse et sécheuse pour le service de protection contre l'incendie de la Municipalité**

Il est proposé par madame Martine Lizotte, appuyé par monsieur Jonathan Chalifoux, et résolu :

**Que** le Conseil municipal autorise les dépenses telles que prévues au budget 2011 au montant de 1 500 \$ pour l'achat de laveuse et sécheuse à installer à la caserne de pompiers pour les besoins du service de protection contre l'incendie de la Municipalité.

**Adoptée à l'unanimité**

- **Établi**

### **RÉSOLUTION 2011-08-223**

#### **Autorisation de dépenses pour aménagement d'un établi pour les services de voirie et travaux publics**

Il est proposé par madame Danielle Lajeunesse, appuyé par monsieur Jonathan Chalifoux, et résolu :

**Que** le Conseil municipal autorise les dépenses telles que prévues au budget 2011 au montant de 800 \$ pour un établi à aménager et installer au garage municipal pour les besoins des services de voirie et travaux publics de la Municipalité.

**Adoptée à l'unanimité**

## **2.3.2 Aqueduc**

Le Conseil municipal autorise l'inspecteur municipal à demander une proposition de coût à 2 firmes d'ingénieurs pour le projet de remplacement de l'aqueduc rue Lecours.

\* \* \* \* \*

## **2.3.3 Aménagement Parc Chamtoise**

### **RÉSOLUTION 2011-08-224**

#### **Autorisation de dépenses pour location de machinerie pour l'aménagement au Parc Chamtoise**

Il est proposé par monsieur Jonathan Chalifoux, appuyé par madame Martine Lizotte, et résolu :

**Que** le Conseil municipal autorise des dépenses estimées à 1 000 \$ pour la location de machinerie pour l'aménagement au Parc Chamtoise. (Financement prévu en vertu de la résolution n<sup>o</sup> 2011-06-163)

**Adoptée à l'unanimité**

## **2.4 Greffe**

### **2.4.1 Procès-verbal séance ordinaire du 5 juillet 2011**

#### **RÉSOLUTION 2011-08-225**

**Considérant** qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 juillet 2011, a été distribuée aux Membres du Conseil avant la tenue des présentes, que tous déclarent en avoir pris connaissance et s'en trouver satisfaits;

**En conséquence**, il est proposé par madame Martine Lizotte, appuyé par madame Danielle Lajeunesse, et résolu :

**Que** le Conseil municipal adopte, avec dispense de lecture, le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 juillet 2011.

**Adoptée à l'unanimité**

## Procès-verbal de la séance ordinaire du 2 août 2011

### 2.4.2 Procès-verbal séance extraordinaire du 12 juillet 2011

#### RÉSOLUTION 2011-08-226

**Considérant** qu'une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 12 juillet 2011, a été distribuée aux Membres du Conseil avant la tenue des présentes, que tous déclarent en avoir pris connaissance et s'en trouver satisfaits;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Jonathan Chalifoux, appuyé par madame Danielle Lajeunesse, et résolu :

**Que** le Conseil municipal adopte, avec dispense de lecture, le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 12 juillet 2011.

**Adoptée à l'unanimité**

## 3 SÉCURITÉ PUBLIQUE

### 3.1 Service de protection contre l'incendie

#### 3.1.1 Rapport du Comité et autorisation de dépenses

L'Élu responsable en soutien, monsieur Serge Archambault, commente et dépose, les rapports mensuels préparés par le directeur du service de protection contre l'incendie et la décision suivante en découle :

#### RÉSOLUTION 2011-08-227

Il est proposé par monsieur Serge Archambault, appuyé par monsieur Jonathan Chalifoux, et résolu :

**Que** le Conseil municipal autorise des dépenses estimées au montant de 1 047 \$ taxes applicables en sus s'il y a lieu, comme suit :

Description	Montant
1 balai	14 \$
2 brosses à laver	44 \$
2 racles à eau	40 \$
1 balai de paille	11 \$
4 boyaux 1 ¼ x 50 pieds	800 \$
15 caisses bouteilles d'eau	45 \$
Peinture portes de caserne-garage 38 \$/gallon X 2	76 \$
Pistolet d'arrosage	17 \$

**Adoptée à l'unanimité**

## 4 TRANSPORT – VOIRIE MUNICIPALE

### 4.1 Rapport du Comité

L'Élu responsable, monsieur Serge Archambault, commente et dépose le rapport de l'inspecteur municipal en voirie, lequel rapport comporte les travaux exécutés en juillet et ceux à venir en août.

\* \* \* \* \*

### 4.2 Permission de voirie

#### RÉSOLUTION 2011-08-228

##### Permission de voirie n° 8606-11-0612

**Considérant** les demandes de permission de voirie qui pourraient être adressées au ministère des Transports du Québec (MTQ) afin que la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu (57075) intervienne au besoin sur son réseau des services d'égout et d'aqueduc, réseau de services pouvant être installé sur les routes du MTQ de notre territoire;

**Considérant** la permission de voirie annuelle n° 8606-11-0612 proposée à la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu (57075) de la circonscription électorale provinciale de Verchères dans la lettre datée du 6 juillet 2011 de la Direction de l'Est-de-la-Montérégie du ministère des Transports du Québec;

## **Procès-verbal de la séance ordinaire du 2 août 2011**

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Serge Archambault, appuyé par monsieur Jonathan Chalifoux, et résolu:

- Que** le préambule de la présente résolution fasse et il en fait partie intégrante et il en est de même de ladite lettre du MTQ datée du 6 juillet 2011;
- Que** la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu (57075) se porte garante du fait qu'elle pourrait, en cours d'année, effectuer des travaux sur les routes de juridiction provinciale pour la remise en état des éléments composant la route, pour reconstruire ces routes selon les normes du ministère des Transports du Québec (MTQ) et les autres exigences particulières apparaissant dans le permis d'intervention, pour un montant estimé ne dépassant pas 10 000 \$;
- Que** monsieur Marc Béland est l'inspecteur municipal des services de voirie, travaux publics et d'urbanisme de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu et responsable pour signer les permis;
- Que** la présente résolution soit et elle est valide pour une période de 12 mois à compter de la date d'adoption des présentes, soit jusqu'au 2 août 2012.

**Adoptée à l'unanimité**

### **5. HYGIÈNE DU MILIEU**

#### **5.1 Eau potable et eaux usées**

- **Réseau distribution eau potable, traitement eaux usées, réseaux égout**

##### **5.1.1 Rapport du Comité et autorisation de dépenses**

L'Élu responsable, monsieur Jonathan Chalifoux indique qu'il n'y a rien de particulier à signaler, hormis la dépense pour l'essai d'un produit pour le réseau d'égout et la décision suivante en découle :

#### **RÉSOLUTION 2011-08-229**

Il est proposé par monsieur Jonathan Chalifoux, appuyé par monsieur Serge Archambault, et résolu :

- Que** le Conseil municipal autorise une dépense estimée à 225 \$ taxes applicables et frais d'expédition en sus, pour l'achat d'un produit dégraissant éco-biologique pour le réseau d'égout de la Municipalité.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **5.2 Matières résiduelles**

- **Déchets domestiques, récupération, écocentre MRC Marguerite-D'Youville**

##### **5.2.1 Rapport du Comité**

L'Élu responsable, monsieur Jonathan Chalifoux indique qu'il n'y a rien de particulier à signaler hormis l'ouverture le 9 août prochain de l'écocentre Marguerite-D'Youville, secteur Sud à Varennes, lequel écocentre sera ouvert à l'année.

\* \* \* \* \*

#### **5.3 Cours d'eau, réseau d'égout pluvial**

##### **5.3.1 Rapport de l'inspecteur municipal**

L'inspecteur municipal indique qu'il n'y a rien de particulier à signaler hormis l'avancement du dossier du cours d'eau des Ormes.

\* \* \* \* \*

#### **5.4 Protection de l'environnement**

- **Comité consultatif en environnement (CCE)**

##### **5.4.1 Rapport du Comité**

L'Élu responsable en soutien, monsieur Jonathan Chalifoux indique qu'il y a eu relâche en juillet par le Comité consultatif en environnement (CCE). La prochaine réunion est prévue le 15 ou le 22 août prochain. Il ajoute qu'un troisième appel de candidatures est à paraître étant donné qu'aucune candidature n'est encore reçue à ce jour.

\* \* \* \* \*

**Procès-verbal de la séance ordinaire du 2 août 2011**

**5.5 Fosses septiques**

L'Élu responsable, monsieur Jonathan Chalifoux commente et dépose le rapport de la vidange 2011 des fosses septiques, rapport préparé par l'adjoint à l'inspecteur en urbanisme et préposé au service de vidange des fosses septiques, monsieur Darren Cano.

\* \* \* \* \*

**6 RÈGLEMENT (s) :** aucun règlement n'est à adopter.

\* \* \* \* \*

**7 AVIS DE MOTION :** aucun avis de motion n'est à donner.

\* \* \* \* \*

**8 SANTÉ ET BIEN-ÊTRE :** aucun dossier n'est à traiter.

**9 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

**9.1 Aménagement, urbanisme, zonage, développement**

**9.1.1 Rapport du Comité**

L'Élu responsable, monsieur Jonathan Chalifoux, commente et dépose le rapport du mois de juillet 2011 préparé par l'inspecteur municipal en urbanisme.

\* \* \* \* \*

**9.1.2 Nomination d'un membre au Comité consultatif en urbanisme (CCU)**

**RÉSOLUTION 2011-08-230**

**Nomination pour un terme de 3 ans comme Membre du CCU :  
Monsieur Bernard Archambault**

**Considérant** que monsieur Bernard Archambault a déposé sa candidature comme Membre du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu et ce, suite à l'appel de candidatures pour remplacer monsieur Michel Roy dont le 2<sup>ième</sup> terme de 3 ans a pris fin en mai 2011;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Jonathan Chalifoux, appuyé par monsieur Serge Archambault, et résolu :

**Que** le préambule fasse et il fait partie intégrante de la présente résolution;

**Que** le Conseil municipal nomme pour un terme de 3 ans, monsieur Bernard Archambault, membre du CCU, lequel 1<sup>er</sup> terme débute en août 2011 pour se terminer en août 2014.

**Adoptée à l'unanimité**

**9.2 Promotion, développement, tourisme et embellissement**

**9.2.1 Rapport du Comité et autorisation de dépense**

L'Élue responsable, madame Martine Lizotte fait un rapport verbal des activités tenues et à venir. Concernant Saint-Antoine en fleurs, la décision suivante en découle :

**RÉSOLUTION 2011-08-231**

Il est proposé par madame Martine Lizotte, appuyé par madame Danielle Lajeunesse, et résolu :

**Que** le Conseil municipal autorise une dépense estimée à 100 \$ pour Saint-Antoine en fleurs dont la réception de remise des prix aura lieu à la Maison de la culture le 12 août prochain.

**Adoptée à l'unanimité**

## Procès-verbal de la séance ordinaire du 2 août 2011

### 10 LOISIRS RÉCRÉATIFS, SPORTIFS et COMMUNAUTAIRES

#### 10.1 Parcs et terrains de jeux

##### 10.1.1 Rapport du Comité et autorisation de dépenses

L'Élue responsable, madame Danielle Lajeunesse fait rapport verbal concernant les activités tenues en juillet et celles à venir au courant du mois d'août et elle fait la proposition des dépenses suivantes:

##### RÉSOLUTION 2011-08-232

Il est proposé par madame Danielle Lajeunesse, appuyé par madame Martine Lizotte, et résolu :

**Que** le Conseil autorise des dépenses au montant estimé à 2 225 \$ taxes applicables en sus s'il il y lieu, dépenses pour la programmation d'automne (2 000 \$) et pour l'achat de teinture pour la Gloriette au quai Ferdinand-Fecteau (225 \$).

**Adoptée à l'unanimité**

### 11 LOISIRS CULTURELS

#### 11.1 Bibliothèque

##### a) Rapport du comité

L'Élue responsable, madame Martine Lizotte, commente et dépose les statistiques mensuelles de juillet 2011 ainsi que l'état des revenus et dépenses des mois d'avril, mai et juin 2011. Elle indique que la procédure pour modifier la réglementation de la bibliothèque doit être reprise car il y a eu erreur et omission dans le libellé et madame Lizotte en fait la proposition :

##### RÉSOLUTION 2011-08-233

**Considérant** le règlement de la Bibliothèque DE 063 déposé pour adoption par le Conseil de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu, règlement faisant partie intégrante de la présente résolution comme si, ici au long récépissé;

**En conséquence**, il est proposé par madame Martine Lizotte, appuyé par monsieur Serge Archambault, et résolu :

**Que** le préambule fasse et il fait partie intégrante de la présente résolution;

**Que** le Conseil de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu adopte le règlement de la Bibliothèque DE 063 tel que déposé pour sa Bibliothèque municipale Hélène-Dupuis-Marion;

**Que** ledit règlement de la Bibliothèque DE 063 annule et remplace tout (s) règlement (s) de la Bibliothèque municipale Hélène-Dupuis-Marion de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu adopté (s) à son égard antérieurement.

**Adoptée à l'unanimité**

#### 11.2 Maison de la Culture

##### 11.2.1 Rapport du Comité et autorisation de dépenses

L'Élue responsable, madame Martine Lizotte, fait rapport verbal des dernières activités et celles à venir à la Maison de la culture, la décision suivante en découle:

##### RÉSOLUTION 2011-08-234

Il est proposé par madame Martine Lizotte, appuyé par monsieur Serge Archambault, et résolu :

**Que** le Conseil municipal autorise des dépenses estimées à 1 163,79 \$, part de l'employeur en sus pour 3 semaines de salaire du personnel à l'accueil. (Financement sur subventions d'emplois étudiants à 50% et 100%)

**Adoptée à l'unanimité**

## Procès-verbal de la séance ordinaire du 2 août 2011

**12 AFFAIRE(S) NOUVELLE(S) :** aucune affaire nouvelle n'est à traiter.  
\* \* \* \* \*

### **13 PÉRIODE DE QUESTION(S)**

Le Maire suppléant et le Conseil procèdent à la période de questions à l'intention des personnes présentes, laquelle période débute à 20h31 et porte sur : projet de raccordement de Bonduelle par Gaz Métro, Montée Lapierre, lignage de routes, les panneaux d'arrêts, graisse dans les égouts, financement du projet de remplacement d'aqueduc rue Lecours, fosses septiques et projet de mise aux normes et écocentres MRC de Marguerite-D'Youville.

\* \* \* \* \*

### **14 CORRESPONDANCES : (reçues le)**

- 11 juillet **Commission de Protection du Territoire agricole du Québec :** décision favorable de la CPTAQ à l'égard de Voiles 4 saisons inc (21 200 m<sup>2</sup> localisé sur une partie du lot 127 – Ferme Lomitec enr.) : autorisation valide pour 5 ans, décision inopérante si 12 mois consécutifs sans activités, le stationnement devra être réalisé exactement à l'endroit indiqué et inclus à la superficie demandée, aucune construction et aucun aménagement ou ouvrage ne devra être réalisé sur la parcelle visée de 1,3 hectare.
- 15 juillet **MRC de La Vallée-du-Richelieu :** comptes rendus du Comité conjoint de communication des 10 février et 10 mai 2011.
- 21 juillet Transmission de la résolution du Conseil des maires de la MRC, résolution à l'effet d'une demande d'extension de délai pour l'exécution des travaux nécessaire à la mise en place du fonctionnement multicaserne au sein des municipalités concernées.
- 21 juillet Transmission du règlement n° 32-11-10 modifiant le règlement n° 32-06 relatif au Schéma d'Aménagement révisé.
- 26 juillet **Ministre délégué aux Transports, monsieur Norman MacMillan :** confirmation de l'aide financière en voirie au montant de 8 000 \$ à l'égard de la Montée-Lapierre et du rang de l'Acadie.
- 27 juillet **Parcours des Arts :** remerciement à la Municipalité pour l'aide financière de 50 \$ par artiste de Saint-Antoine-sur-Richelieu à l'édition 2011.

\* \* \* \* \*

### **15 PROCHAINES RENCONTRES**

Caucus à huis clos	Mercredi, 31 août 2011 – 19h00
Séance ordinaire publique	Mardi, 6 septembre 2011 – 20h00

\* \* \* \* \*

### **16 LEVÉE DE LA SÉANCE**

#### **RÉSOLUTION 2011-08-235**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, sur motion proposée par madame Martine Lizotte, appuyée par madame Danielle Lajeunesse, la séance est levée à 20 :45 heures.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **Certificat de crédits suffisants**

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses et/ou affectations de surplus et/ou de réserves et/ou transferts autorisés par le Conseil municipal au cours de la présente séance.

\_\_\_\_\_  
**Yvon Plante,**  
Conseiller et Maire suppléant  
Président de la séance

\_\_\_\_\_  
**Élise Guertin,**  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

\_\_\_\_\_  
**Martin Lévesque,**  
Maire